le cnam
Intec

Institut national destechniques économiques et com ptables

Alain Burlaud nous livre ses réflexions sur le diplôme d'expertise comptable

Paru dans la revue Ouverture d'avril 2019 d'ECF

RÉFLEXIONS SUR LE DIPLÔME D'EXPERTISE COMPTABLE

PAR ALAIN BURLAUD

Avant toute chose, il faut préciser que DEC est l'acronyme de diplôme d'expertise comptable et non de diplôme d'expert-comptable. La nuance est importante. L'expertise désigne une compétence alors que l'expert occupe une fonction. Ce n'est donc pas le diplôme de l'Ordre des experts-comptables mais celui de tous les professionnels de la comptabilité au sens large quel que soit le mode d'exercice de leur profession : libéraux exerçant une profession réglementée (experts-comptables et commissaires aux comptes) ou non réglementée (consultants), directeurs administratifs et financiers, enseignants (bien que le DEC ne soit généralement pas suffisant puisqu'il faut, dans l'enseignement supérieur, un doctorat et/ou, dans l'enseignement public passer un concours), sans compter les cadres comptables des trois fonctions publiques (État, collectivités territoriales, hospitalière).

De cette caractéristique générale découlent les réponses à un certain nombre de questions.

Alain Burlaud
Professeur émérite du Conservatoire national des arts et métiers
Ancien président du jury du diplôme d'expertise comptable

Lire l'article

L'Intec de Paris

Toutes les informations et coordonnées utiles concernant l'Intec de Paris

Adresses utiles

Organismes professionnels, bureau des examens, toutes les adresses indispensables tout au long de vos études

Centres associés

Les coordonnées des centres d'enseignementen région parisienne, en province, dans les Dom-Tom et à l'étranger